

parole amie, et leur donner le morceau de pain qui doit leur sauver la vie.

Mais avouons le nous, c'est l'exception; généralement nous aimons tous la charité et ne la pratiquons guère.

Généralement nous attendons que le pauvre vienne nous trouver, et nous donnons sans savoir à qui, peut être à des gueux, à des ivrognes, à des êtres indignes de toute charité.

Il en est comme de toutes autres questions qui n'ont pas été l'objet d'une organisation: c'est l'affaire de tout le monde, et ce n'est l'affaire de personne.

Pour les pauvres de l'endroit on s'en remet aux voisins, aux parents, aux amis, qui eux s'en remettent à d'autres, et, pendant ce temps là, les pauvres souffrent ou peuvent souffrir.

Ce n'est pas le seul inconvénient, c'est là plutôt le moindre.

Il y en a une foule d'autres qu'il suffit d'énumérer pour en signaler l'étendue et le danger.

Aussi dans nos paroisses, là où il n'existe pas de conférences St-Vincent de Paul, les pauvres et les malheureux sont abandonnés à eux mêmes. Ils n'ont personne à qui s'adresser dans leur infortune pour en obtenir les secours matériels désirés. Il y a bien le curé, qui fait sa large part, mais il ne peut suffire à tout. Son cœur est souvent plus large que sa bourse. Les soins du ministère absorbent généralement son temps. Qu'arrive-t-il alors?

C'est que les pauvres pâtiennent quelquefois des semaines de la faim, du froid ou de la maladie, sans que personne songe à y pourvoir, et que si, touché de leur malheur, on se met en frais de leur venir en aide, on leur fait une charité peu judicieuse et peu profitable.

On verra alors deux ou trois personnes se charger de leur faire une tournée, et aller leur présenter de pleines voitures de provisions. La pauvre famille fera alors bombance tant que cela durera, puis quelques semaines après, plus rien. C'est à recommencer. Tout à la fois et rien ensuite. Voilà le genre de charité qui se pratique ordinairement, et qui, bien souvent, occasionne des désordres, dont la paresse n'est pas le moindre.

Le pauvre a besoin d'être visité et moralisé tout autant que d'être nourri et vêtu.

Souvent un bon conseil, une parole d'encouragement, une marque tangible d'amitié et de sympathie font plus de bien à un malheureux que les secours les plus substantiels.

C'est la voix du cœur qui est la meilleure, celle qui doit prendre toute charité bien faite et bien entendue.

Celle-là sauve les infortunés, et les ramène de l'abîme dans lequel ils semblent destinés à périr.

La Société Saint-Vincent de Paul a pour mission de faire tout cela. Elle a entrepris tout ce que la charité a pu suggérer, elle accomplit autant d'œuvres qu'il y a de besoins dans les milles et une formes que revêt la pauvre humanité souffrante.

La nomenclature en est longue, mais nous la donnerons en temps et lieu.

Est-ce à dire que, pour accomplir tout cela il faille plus de temps, de dépenses, de dévouement qu'on ne serait disposé à en donner?

Pas du tout. Voyez-vous, ce qu'un seul ne peut faire, dix le feront. Cette force est toute dans l'union,

dans l'esprit fraternel de l'association. Le travail est si facile, qu'il est bien rare de voir une conférence tomber, une fois qu'elle a été solidement établie.

En outre, comme question d'amusement, une conférence St-Vincent de Paul, tout en faisant le bien, offre à ses séances certainement autant de charmes que n'importe quel club ou société.

Au reste, il y a tant de satisfaction à procurer le bien de ses semblables.

Et la visite des pauvres donc! Il faut y avoir passé pour bien comprendre les pures et douces émotions que l'on éprouve en pénétrant dans les sombres gîtes où trône la sainte pauvreté dont l'homme Dieu a fait la première condition de sa vie terrestre.

Que voulez-vous? c'est la première société, celle que tous devraient fréquenter, celle que le Sauveur lui-même fréquentait de prédilection. Allons donc dans la première société, que les pauvres, les infirmes, les malades, tous les affligés enfin soient nos amis; visitons les, non pas isolément, seul à seul, mais sous l'étendard de la société St-Vincent de Paul, qui nous servira de guide, et nous ouvrira le trésor des nombreuses indulgences que l'Eglise a prodiguées à ses membres et bienfaiteurs.

Au fond la société St-Vincent de Paul n'est autre que la forme moderne de la charité pratiquée par les chrétiens dans les temps apostoliques et sous l'ère des persécutions.

Les *agapes* étaient en effet des repas de charité et de dilection, auxquels les pauvres venaient s'asseoir pour s'y rassasier de la parole divine et s'y nourrir corporellement.

Telle est la société St-Vincent de Paul, dont les pratiques de charité ne sont pas pour les pauvres seulement, mais pour chacun de ses membres, pour soi, et les uns envers les autres.

Mais on contestera peut-être l'utilité d'une pareille association dans les campagnes, où les populations sont disséminées, et les pauvres rares ou peu nombreux.

Cette objection ne vaut pas, car s'il n'y a pas des pauvres partout, la charité est de tous les lieux, et ce n'est pas une raison, si l'on n'a pas de pauvres chez soi, de ne pas faire l'aumône.

Nous admettons que de fait, il y a des paroisses où il y a peu ou point de pauvres; mais alors il faut songer qu'il y a d'autres paroisses où les pauvres sont dénués de tout, et en si grand nombre qu'il est impossible à la paroisse de suffire à leurs besoins.

Dans ce cas, les conférences des paroisses plus riches pourraient envoyer leurs secours à celles des paroisses plus pauvres par l'entremise du Conseil Particulier dont nous parlerons plus tard.

En supposant donc que chaque paroisse eût sa conférence, ce qui est non seulement possible mais très facile, cet arrangement aurait bientôt mis fin à la mendicité vagabonde contre laquelle s'élevait avec assez de raison le *Sorelois*, l'autre jour.

Car alors la conférence de chaque paroisse verrait ses pauvres qui n'auraient plus besoin de courir les paroisses étrangères, comme quelques-uns le font aujourd'hui.

Les vagabonds seraient traités comme ils le méritent, et cesseraient d'extorquer de l'argent au nom